

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



14 SEP 2026

Moroni, le

DECRET N°26 - 108 /PR

Portant nomination de la Secrétaire
Générale du Ministère de la Santé et de
la Protection Sociale.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°09-020/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique de la Vice-présidence, chargée du Ministère de la santé, de la Solidarité et de la Promotion du Genre ;
- VU le décret N°25-122/PR du 08 octobre 2025, portant organisation générale des structures administratives des Ministères ainsi que leurs missions ;
- VU le décret N°26-030/PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Madame ANIA MOHAMED ISSA, précédemment Directrice Générale de l'Office National de Valorisation du Patrimoine (ONVP) est nommée Secrétaire Générale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, en remplacement de Monsieur SOUDJAY MOHAMED.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani